Congrès C.F.D.T. : remettre la pendule à l'heure syndicale

Un rapport d'activité recueillant 56,7 % des mandants (31 % contre et 12,2 % d'abstentions) ; une résolution sur « la politique d'action pour les trois ans à venir » approuvée par 63,4 % des votants (27 % contre et 9,3 % d'abstentions) ; une autre résolution concernant « les structures et le fonctionnement démocratique de l'organisation » qui rassemble 69 % des voix (alors que 8,7 % s'abstiennent et que 22,5 % votent contre) ; et enfin la décision de quitter la Confédération Mondiale du Travail (C.M.T.) obtenue à une très large majorité, 80,6 % des mandats (10,5 % contre et 8,9 % d'abstentions) ; tel est le **bilan chiffré** du récent congrès de la C.F.D.T. qui s'est tenu à Brest au début du mois de mai. C'est dire que, si l'on met à part le vote sur la politique internationale, **l'opposition à la politique confédérale,** mis en œuvre depuis trois ans ou à mettre en œuvre, se situe dans une fourchette allant de **22 à 31 %,** les abstentions oscillant entre 9 et 12 %.

UNE AUTOCRITIQUE

Dès la présentation du rapport général par Edmond Maire, le ton est donné : « Ce congrès, nous ne le gagnerons, quel que soit le résultat des votes, que si nous nous attaquons d'abord aux **insuffisances de notre propre pratique syndicale,** à tous les échelons de la C.F.D.T. ».

Et le rapporteur poursuit : « La C.F.D.T. compte 1 153 000 adhérents. Ce n'est pas rien ! Mais cela ne représente qu'environ 5 % de la classe ouvrière française et ceux qui nous font confiance lors des élections professionnelles, 20 %. Nous restons une organisation syndicale dominée par un seul modèle culturel « masculin-industriel », alors que le secteur tertiaire regroupe 57 % des salariés et que les femmes en représentent environ 40 %. Nous avons un mal fou à organiser les chômeurs, de même que les jeunes de moins de 21 ans. Nous sommes relativement mieux implantés dans les grandes entreprises que dans les petites et moyennes ».

Insuffisances donc dans l'implantation, mais aussi dans l'action : « Nous voulons un syndicalisme qui rassemble les travailleurs dans une mobilisation consciente sur leurs revendications et pour un projet social, donc un syndicalisme de proposition, mais nous en restons souvent à la simple dénonciation, au simple refus. Nous faisons preuve de l'anticapitalisme verbal le plus pur, mais nous sommes en retard dans notre action sur les conditions de travail par rapport à nos camarades nordiques ou sur la politique industrielle par rapport à nos camarades italiens ».

Enfin, bien qu'ayant refusé de se situer dans la seule logique du programme commun, la C.F.D.T. dans les années de 1974 à 1977 n'a pas suffisamment mis l'accent sur la nécessaire **mobilisation sociale sur un projet cohérent de transformation,** sans laquelle toute victoire électorale de la gauche ne pourra que décevoir.

Cette **autocritique** développée dans la C.F.D.T. depuis 18 mois a été **parfois mal acceptée.** Elle a choqué des militants notamment dans des régions (Pays de Loire, Lorraine...) où la C.F.D.T., fortement implantée, a développé depuis de nombreuses années une véritable action de masse. « Nos organisations, déclare un intervenant de la Loire-Atlantique, ne se sentent pas concernées par une autocritique qui tend à considérer que nous avons été soumis aux échéances politiques. Avant mars 1978, nos organisations n'attendaient pas le programme commun et la victoire pour agir. La logique syndicale est au cœur de notre action, que le pouvoir soit de droite ou de gauche ».

Dans sa réponse Edmond Maire reconnaitra qu'effectivement certaines organisations ont pu maintenir « une activité syndicale de qualité », mais il restera ferme sur la nécessité d'une autocritique : « Lorsqu'on se veut une organisation de masse, peut-on, aussi facilement que l'on dit (certains), séparer les militants qui ne seraient pas tombés dans l'attentisme électoral — et cela peut être vrai — et la majorité des travailleurs et des adhérents qui, eux, y auraient été entraînés ? ».

AGIR DES AUJOURD'HUI DANS LA PERSPECTIVE DU SOCIALISME AUTOGESTIONNAIRE

Si la C.F.D.T. s'est livrée à une autocritique, c'est en vue, non pas de changer de stratégie, mais de voir en quoi la pratique avait dévié par rapport à la stratégie définie lors des précédents congrès et de **revenir à une pratique d'action cohérente avec la stratégie C.F.D.T.** Le secrétaire général déclare à ce propos : « Notre politique d'action s'inscrit plus que jamais dans la perspective de **construction du socialisme autogestionnaire,** parce que c'est la seule réponse qui veille à la crise. Mais nous refusons de renvoyer cette réponse à demain. C'est **dès aujourd'hui** que notre action doit rompre avec la logique du capitalisme

Il faut mettre en discussion notre pratique et sortir du rêve des solutions miracles à appliquer au soir d'une élection ou d'une grève générale ».

Pour la C.F.D.T., il s'agit « d'ancrer l'action au plus près des travailleurs, les militants jouant le rôle irremplaçable de rendre conscientes les sujétions et les aspirations de chacun et de chacune, de les traduire en propositions revendicatives susceptibles de mobiliser ».

La plate-forme de revendications élaborée par le Conseil national de juin 1977 doit permettre d'assurer la **convergence nécessaire** entre les revendications élaborées ainsi de façon décentralisée, à condition de ne pas faire de cette plate-forme « un magasin de recettes où chacun vient puiser ce qui lui plaît », mais « un ensemble d'axes revendicatifs appelant un prolongement et un enrichissement par la participation créative de chaque syndicat ».

Enfin et c'est là sans doute ce qui a le plus frappé l'opinion et qui a valu à la C.F.D.T. d'être accusée de « déviation bergeronniste » ; bureaux et conseils nationaux depuis fin 1977 ont mis l'accent sur la **nécessité de la négociation** — non pas la négociation coupée de l'action, mais « moyen de l'action », « partie intégrante de l'action ; son résultat (traduisant) l'état du rapport de forces ».

Le rapporteur explique à ce propos : « Si l'on veut faire des luttes sociales le moteur de tous les

changements, alors la négociation est un moyen privilégié de transformer les conflits et la mobilisation sociale en résultats, en acquis qui permettent une progression ultérieure... Pour la C.F.D.T., redonner sa place à la négociation, c'est ne pas tout attendre d'en haut, c'est avoir la volonté d'**imposer des lieux de négociation** partout où des conflits nous opposent aux pouvoirs de décision ».

C'est évidemment sur ces points que les critiques furent les plus nombreuses et les plus virulentes.

DES OPPOSITIONS DIVERSES

La mise en œuvre de cette politique d'action depuis 18 mois, le caractère parfois abrupt de certaines déclarations confédérales, les interprétations des médias et le jeu de la C.G.T. ont désorienté un certain nombre de syndicats qui, face à la minceur des résultats obtenus par la négociation, face aux difficultés résultant de la crise, ont eu tendance à rejeter sur la confédération les causes de leur échec. Dans sa réponse, Edmond Maire s'est efforcé de les rassurer.

Certains syndicats du secteur public placés devant une situation qu'ils considèrent comme très différente de celle du secteur privé (négociations au niveau gouvernemental) ont reproché à la confédération d'avoir élaboré sa politique sans tenir compte des réalités du secteur public et nationalisé. C'est là une vieille querelle au sein de la C.F.D.T., mais qui a pris un accent particulier au cours des derniers mois.

Mais d'autres oppositions qui viennent surtout de **syndicats de la Banque, du Trésor, des P.T.T., de l'Habillement, du Cuir et du Textile** (Hacuitex), **du Bâtiment,** sont beaucoup plus fondamentales. Pour schématiser, on pourrait dire que certains de ces syndicats partent d'**une analyse différente du pouvoir** dans la société. Alors que la stratégie confédérale insiste sur l'action au niveau des divers centres de pouvoir ces opposants insistent sur l'unicité du pouvoir en régime capitaliste, un pouvoir qui est à la fois politique et économique ; d'où des interventions du type : « Le Bureau national confédéral a une attitude démobilisatrice conduisant les travailleurs à l'échec en refusant l'affrontement central avec le pouvoir »... « Le recentrage désoriente les travailleurs, il remet en cause la lutte globale unitaire contre le capitalisme »... D'où, chez quelques-uns, des appels à la grève générale reconductible ».

Sans aller jusque-là, certains de ces syndicats reprochent à la direction confédérale de « laisser le terrain politique libre aux seuls partis politiques » et considèrent que ce n'est pas par la négociation qu'on remédiera à la logique capitaliste. Ils se refusent, pour leur part, à opposer aux plans de restructuration patronaux des plans syndicaux fondés sur la logique d'un nouveau type de développement. Ils estiment que cette dernière action entretient l'illusion chez les salariés.

Répondant à ces opposants qui accusent la direction de glisser sur une « pente réformiste », le secrétaire général leur répondit que leur choix « n'est pas conforme à la stratégie de la C.F.D.T. et, pour être plus précis, à la démarche syndicale autogestionnaire ».

ACTION ARTICULEE ET UNITE D'ACTION

L'action qu'entend mener la C.F.D.T., au plus près des travailleurs, est une action articulée : « Cette action se développe à chaque niveau où un rapport de forces doit s'exercer : branche ou secteur professionnel, localité, région, confédération en **respectant les spécificités** de chacune des structures syndicales correspondantes » (Résolution Action).

Chaque structure a donc son rôle à jouer mais, ajoute Edmond Maire, « nous voulons, au plan national comme au plan des branches, des régions ou des entreprises, qu'une initiative d'action corresponde à une mobilisation syndicale de masse, sur un objectif précis qui relève clairement de l'interlocuteur auquel on s'adresse ». C'est donc le refus de la globalisation pour la globalisation, le refus des « journées périodiques d'action fourre-tout ». Mais ce n'est nullement le refus des actions nationales et le bureau national, approuvé par le Congrès, a décidé de développer **des luttes d'ensemble** sur les grandes priorités confédérales ; l'action sur la réduction de la durée du travail est déjà engagée ; d'autres vont l'être (nucléaire — loi Veil).

Bien sûr, c'est à ce propos qu'a été soulevé par quelques intervenants le problème de la non-participation de la C.F.D.T. aux actions décidées par la C.G.T. le 21 décembre et le 23 mars, ce qui permit de préciser la conception de l'unité d'action. Il est dit dans la « résolution Action » que « la **recherche constante de l'unité d'action** avec la C.G.T. reste un élément essentiel de la stratégie de la C.F.D.T. » et le secrétaire général a tenu sans passion à mettre les choses au point. La détérioration des rapports entre les deux centrales résulte selon lui du « choc de deux logiques, ce que nous appelons, dit-il, une logique politique et une logique syndicale, ce qu'eux appellent une logique révolutionnaire et une logique réformiste ». Puis il lance un appel : « Camarades de la C.G.T., nous ne vous demandons pas de changer vos positions de fond pour pratiquer l'unité d'action avec nous. Nous vous prenons comme vous êtes. Vous, de même, ne mettez pas de préalables insurmontables à notre action commune ; ne nous demandez pas de changer notre politique d'action. Soyez convaincus, comme nous, qu'à partir du moment où nous sommes tous décidés à répondre aux situations et revendications les plus urgentes, nos politiques d'action ne doivent pas être inconciliables ».

***

Avec la définition de sa politique d'action, la C.F.D.T. ne prétend pas apporter la solution à tous les problèmes que la crise pose aux travailleurs ; « nous avons conscience d'avoir une ambition stratégique qui pose autant de questions non encore résolues qu'elle ne donne de réponses ». Mais elle considère que c'est en gardant fermement **le cap sur la logique syndicale** que le mouvement syndical contribuera au changement politique, « bien plus que par des discours ou des manifestations volontaristes ». La politique d'action ainsi définie « lie bien les deux bouts de la chaîne, la revendication immédiate et la transformation de la société ».

Michel BRANCIARD.